

GUIDE  
PRATIQUE

PLANTER ET  
PRENDRE SOIN  
DES *arbres*

DANS L'AUDE

**L'ARBRE,** l'allié de l'adaptation au  
changement climatique



## Les arbres : **UNE SOURCE DE VIE À PROTÉGER**



Les arbres présents dans le département font tellement partie du paysage et de notre quotidien que l'on oublie parfois l'importance des services qu'ils rendent à l'homme et à la nature. Alors que le changement climatique s'accélère, le rôle que l'arbre peut jouer pour en réduire les effets négatifs doit être reconnu à sa juste valeur et protégé. Le Département de l'Aude a élaboré une stratégie « Arbres et Paysages » qui fixe de nouvelles orientations en matière de transition écologique et définit un cadre pour harmoniser les pratiques d'entretien et de plantation sur tout le territoire. L'objectif est de préserver et d'augmenter le patrimoine arboré. Si les collectivités locales ont une responsabilité de premier plan vis-à-vis de ce patrimoine, les particuliers peuvent également contribuer à l'enrichir et à le protéger. C'est pour partager de bonnes pratiques autour de l'arbre que nous avons édité ce guide. En espérant que les Audoises et les Audois seront des amis protecteurs des arbres.

**Hélène Sandragé**  
**Présidente du conseil départemental de l'Aude**

# UN engagement FORT EN FAVEUR DES ARBRES

Elaborée en 2023, la stratégie « Arbres et Paysages » du Département illustre la volonté de la collectivité de préserver et d'augmenter le patrimoine arboré.

Elle définit un cadre pour **harmoniser les pratiques d'entretien et de plantation** et les adapter à la situation climatique.

Le volet « entretien » détaille les conditions de surveillance, de taille, de traitement et de protection des arbres du territoire sous la responsabilité des services départementaux routiers. Ces mesures se traduiront par des formations pour les agents et des prescriptions pour les entreprises prestataires. **La protection des arbres existants, dans les phases d'aménagement et de travaux, est une priorité** et toutes les solutions alternatives à l'abattage doivent être étudiées. Les aides accordées aux communes pour les travaux incluent désormais des critères d'écoresponsabilité, dont la préservation des arbres fait partie.



*Les arbres d'alignement le long des routes départementales sont entretenus selon des principes de préservation et de respect de l'environnement.*



**Les arbres sont vivants et abritent une faune elle aussi vivante.** Ce ne sont pas des objets inertes à notre seul service. Leurs feuilles tombent, les oiseaux produisent des déjections, c'est un cycle naturel qu'il faut respecter. A nous d'apprendre à vivre avec. Les désagréments sont bien minimes par rapport à tous les bénéfices que les arbres nous procurent !

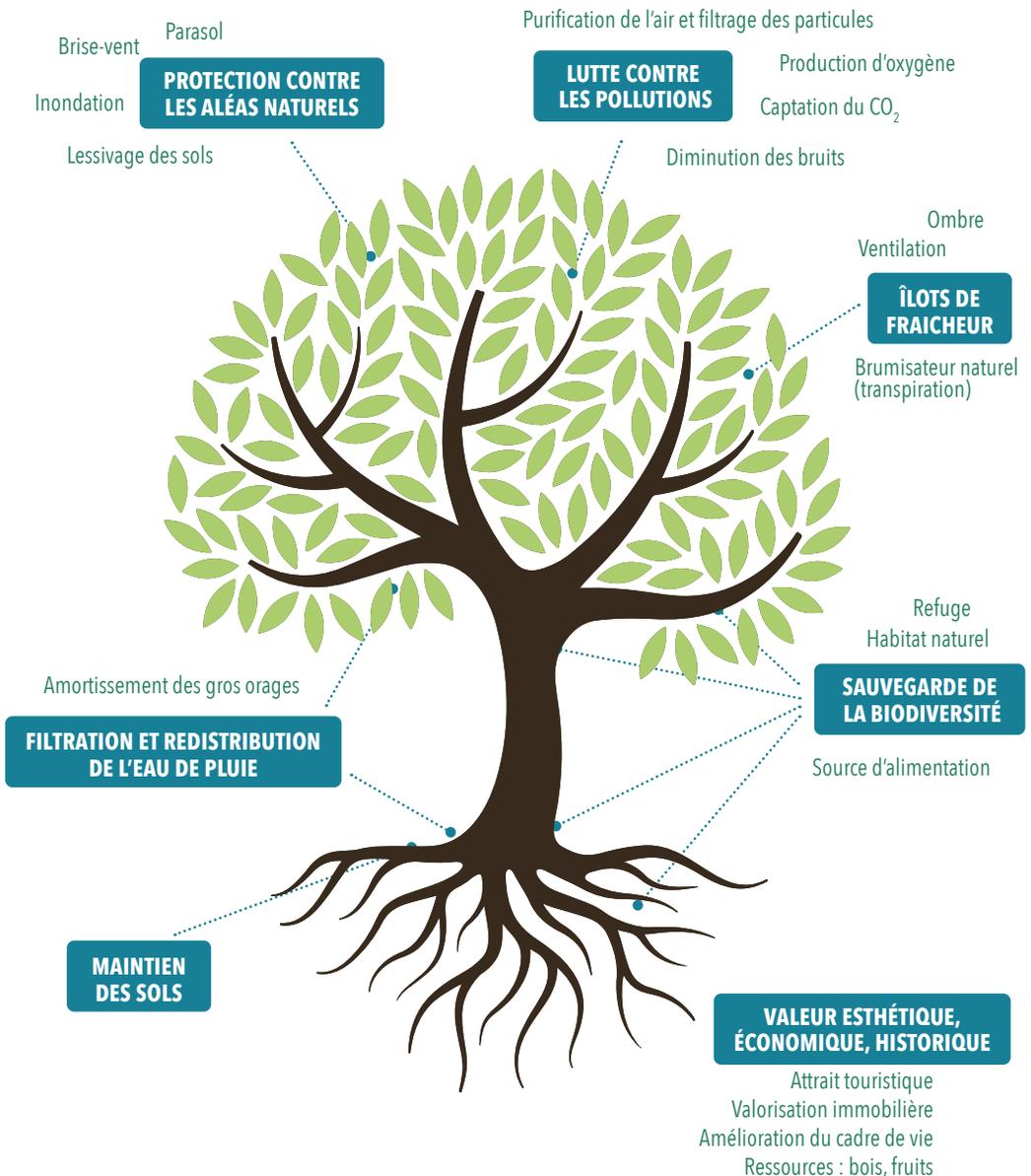
Le deuxième axe de la stratégie est **d'augmenter le patrimoine arboré**. À la fois pour des questions d'ornement, mais aussi pour bénéficier des atouts des arbres dans la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de la biodiversité.

Des programmes de plantation seront établis en privilégiant des espèces adaptées au climat et demandant peu d'eau. La protection des arbres emblématiques qui contribuent à l'identité et à l'attractivité du territoire est renforcée par ces engagements.

Afin d'associer les différents acteurs publics locaux dans cette stratégie de protection et d'enrichissement du patrimoine arboré, le Département va établir en 2023 une "charte de l'Arbre et du Paysage" qui fixera le cadre de cette ambition et sera accompagnée d'opérations d'animation auprès du grand public.

# LES MULTIPLES pouvoirs DE L'ARBRE

Les arbres sont des acteurs incontournables de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.



# L'AUDE, UN TERRITOIRE *riche* EN ARBRES

Le département de l'Aude est traversé par différents courants climatiques. Grâce à la variété de ses paysages et climats, il accueille une grande diversité d'espèces d'arbres. L'arbre y est présent sous toutes ses formes : en haies autour des champs, aligné le long des chemins et des cours d'eau, parfois isolé, parfois regroupé en bosquet dans les parcs et bien sûr en forêt.



Tous les arbres sont précieux, ils méritent une attention particulière au regard des nombreux bénéfices qu'ils apportent à l'homme et la nature.

Le Département de l'Aude est propriétaire de près de 2000 ha d'espaces forestiers, parfois associés à de l'élevage en pâturages naturels, et ayant le statut d'espaces naturels sensibles, principalement en Montagne Noire et dans les Corbières. Il en assure l'entretien, la gestion et l'aménagement pour l'accueil du public, quand les conditions le permettent.

L'Aude compte également plusieurs arbres « remarquables » en raison de leur grand âge, de leurs caractéristiques physiques exceptionnelles ou étonnantes, de leur intérêt historique ou de leur rareté. Cette labellisation permet de leur porter une plus grande attention afin de mieux les préserver.

## QUELQUES ARBRES « remarquables » DE L'AUDE



Pin douglas  
à Montolieu



Genévrier cade  
à Durban-Corbières



Orme champêtre  
à Villesèquelande



Platane  
à Villardebelle

# LES bonnes pratiques DE PLANTATION



Planter un arbre est un engagement sur le long terme : c'est pourquoi il faut bien penser son projet en amont. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte pour s'assurer de la bonne croissance et de la longévité de l'arbre.

## CHOISIR UN ARBRE EN FONCTION DE L'USAGE PRÉVU

Plus ou moins haut, robuste et à croissance rapide selon que l'arbre doit servir de brise vent, à faire de l'ombre ou à abriter de la biodiversité.

## CHOISIR UN ARBRE EN FONCTION DU CLIMAT ET DU SOL

Les arbres se développent bien dans un environnement adapté, on ne peut pas planter n'importe quelle espèce d'arbre n'importe où. L'Aude compte 4 zones climatiques et à chacune correspondent des espèces d'arbres à privilégier.



**Privilégiez des jeunes plants car leur système racinaire étant intact, ils présentent une reprise et une croissance optimisées, et deviennent surtout plus autonomes rapidement vis-à-vis de l'eau.**

## PLANTER AU BON MOMENT

La meilleure période pour planter vos arbres est l'automne, quand ils sont en état dormant car cela permet au système racinaire de s'installer et d'augmenter les chances de reprise. Il est possible de planter en hiver, hors période de gel ou au printemps avant l'épanouissement des bourgeons et des grosses chaleurs mais les résultats sont moins satisfaisants dans le contexte climatique actuel.



En plantant au mauvais moment, les risques de stress hydrique (manque d'eau) et de choc de transplantation (lorsque l'on vient déranger le système racinaire de la plante) augmentent et peuvent conduire à la mort de l'arbre.

## DÉFINIR LE BON EMPLACEMENT

Il faut prévoir un emplacement assez grand pour que l'arbre s'épanouisse. Les petits arbres deviendront grands : pensez bien en amont à la place dont ils auront besoin à maturité. Prévoyez un emplacement assez éloigné des autres végétaux, des réseaux d'eau et d'électricité et des bâtiments.



# LES ARBRES à privilégier DANS L'AUDE



## **A** ZONE LITTORALE ET MÉDITERRANÉE

- Érable de Montpellier
- Cyprès
- Frêne méditerranéen
- Olivier
- Pin parasol
- Amandier
- Chêne vert

## **B** ZONE ATLANTIQUE

- Cèdre du Liban ou de l'Atlas
- Noyer commun
- Chêne pubescent
- Tilleul à petites feuilles ou grandes feuilles

## **C** ZONES MONTAGNE NOIRE ET PYRÉNÉES

- Érable champêtre
- Cèdre du Liban ou de l'Atlas
- Frêne commun ou à fleurs
- Merisier
- Cormier



Les espèces à éviter car elles résistent mal à la sécheresse et à la chaleur :

- Érable plane
- Érable sycomore
- Bouleau
- Charme

# ON PASSE À L'ACTION : 1, 2, 3, plantez !

# 1

## PRÉPARER LE TROU DE PLANTATION ET LE SOL



Bien préparer le sol permet d'assurer une meilleure reprise et croissance de vos arbres.

15 jours minimum avant la plantation, travaillez le sol en profondeur : décompactez, ameublissez la terre et retirez les rochers, morceaux de bois ou autres résidus. Évitez de retourner totalement la terre afin de conserver l'ordre naturel des couches du sol. Enfin, creusez un trou 2 fois plus large que la motte que vous allez planter.

# 2

## PRÉPARER LES RACINES DE L'ARBRE



Les racines fines peuvent être taillées pour retirer les parties endommagées ou desséchées.

Dans le cas d'arbres à racines nues, il est conseillé d'enrober les racines dans un pralin qui évitera qu'elles se dessèchent et assurera une meilleure reprise.

Pour les arbres en godet, trempez préalablement votre plant dans un seau d'eau.

### Recette du pralin :

1/3 d'eau, 1/3 de terre argileuse, 1/3 de terreau, compost ou fumier.

**+** Préférez les plants en racines nues aux arbres en pot : leurs racines sont plus denses et s'adapteront plus facilement à leur nouvel environnement.

**-** Ne pas exposer les racines au soleil ou au vent.

# 3

## INSTALLER L'ARBRE



C'est l'heure de planter ! Placez la tige de l'arbre bien à la verticale et positionnez le collet (le point où la tige de l'arbre se divise en racine) au niveau du sol. Étalez bien les racines afin qu'elles puissent respirer. Comblez le trou avec la terre émiettée que vous aviez retirée du sol à la première étape ou de la terre végétale. Ajoutez du terreau ou du fumier décomposé pour enrichir votre terre, dans les 10 premiers centimètres du sol, jamais en profondeur.

- Les pesticides, herbicides et engrais chimiques sont à proscrire !
- + N'oubliez pas de bien tasser la terre et d'effectuer un arrosage de plombage du jeune arbre après la plantation : 1 arrosage abondant par semaine, pendant 2 semaines, pour guider les racines vers le bas et chasser l'air.

# 4

## COUVRIR LE SOL



Recouvrir votre sol avec du paillis, sur 10 à 20 cm minimum, facilite le développement des plantations. Choisissez un paillis biodégradable, qui viendra nourrir le sol. Il peut être composé de copeaux d'écorce, de copeaux de bois, de sciure de bois, de déchets de tonte, de foin ou de paille. Les avantages du paillis sont nombreux.

- + • Garder l'humidité du sol et ainsi limiter les arrosages.
- Conserver la fraîcheur en été ou la chaleur en hiver.
- Éviter la pousse d'herbes en concurrence avec le jeune plant.
- Nourrir le sol : le paillage est de l'engrais naturel.
- Favoriser la biodiversité...
- Le paillage plastique est à proscrire !

# Protégeons les arbres : À TOUTES LES SAISONS ET À TOUT ÂGE



## L'ÉLAGAGE : UN TERME GÉNÉRIQUE QUI RECOUVRE PLUSIEURS TYPES DE TAILLES

Contrairement aux idées reçues, élagage et taille ne sont pas indispensables aux arbres et arbustes !

On peut pratiquer une taille de formation, sur de jeunes plantations, pour obtenir une forme fruitière particulière, un plateau d'ombrage, une tige haute ou autre...

L'élagage peut se justifier pour prévenir la chute des branches mortes, ou raccourcir des branches qui pourrait occasionner des dégradations sur des bâtiments.

Toute taille de branche est une blessure et une porte d'entrée pour des champignons et insectes qui, en dégradant le bois, impactent durablement la vie et la tenue des arbres.



## BONNES PRATIQUES :

- Taillez toujours en hiver. Hors période de gel.
- Coupez de manière franche et uniquement des branches de petit diamètre : l'arbre cicatrisera plus vite avec une petite plaie nette.
- Soyez vigilant avec vos outils : adaptez-les à la dimension de la branche à couper et désinfectez-les entre deux tailles pour éviter la transmission de maladies.
- Coupez au bon endroit : ni trop près du tronc, ni trop loin. Coupez au ras du bourrelet sans l'entamer, à la base de la branche à supprimer.
- Ne taillez pas les vieux arbres, sauf pour retirer les branches mortes, cassées ou malades.



Le Département de l'Aude évite tout élagage drastique des arbres dont il a la charge. Si les arbres ne sont pas autant élagués que dans le passé, ce n'est pas un défaut d'entretien ou un manque d'intérêt, c'est au contraire un moyen de les protéger et de favoriser leur bonne santé, tout en assurant la sécurité.



## LA PROTECTION DES VIEUX ARBRES

Selon l'essence, l'arbre peut être plusieurs fois centenaire ! Les vieux arbres jouent un rôle bien plus important que les jeunes dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ils continuent de stocker le CO<sub>2</sub>, sont précieux pour la biodiversité et possèdent une valeur historique.

Pourtant, ils sont parfois jugés dangereux, inutiles et abattus. Si vous possédez un vieil arbre, vous pouvez vous rapprocher d'une association ou d'un professionnel qui vous conseillera pour assurer son maintien sans danger.



## L'ARROSAGE

L'arrosage est nécessaire au début de la vie des jeunes arbres.

En cas de forte sécheresse, privilégiez un arrosage abondant (15 à 40 l par arbre) une fois par semaine, plutôt que de faibles quantités d'eau très rapprochées. N'arrosez pas en hiver. Procédez à l'arrosage tôt le matin ou après le coucher du soleil et jamais aux heures les plus chaudes.



## LE TUTEURAGE

Le but du tuteur est d'aider l'arbre à bien s'enraciner et à résister aux vents. Quand l'arbre est bien

implanté, le tuteur doit être retiré. Les jeunes plants n'ont pas besoin de tuteurage.

### COMMENT PLACER UN TUTEUR ?

- Installez le tuteur à environ 5 cm du tronc, légèrement décalé par rapport au tronc, dans le trou de plantation.
- Enterrez le tuteur à environ 50 cm de profondeur.
- Nouez le tuteur au tronc en faisant un « 8 » avec un lien élastique et mou.
- Dans les lieux très venteux, il est recommandé d'installer 3 tuteurs, disposés en triangle autour du tronc.



## COMMENT NE PAS FAIRE SOUFFRIR LES ARBRES

- Pas d'élagage systématique ni drastique.
- Laissez les plaies de coupe cicatriser naturellement.
- Attention en grimpant dans les arbres de ne pas casser de branches ni d'abimer l'écorce.
- Ne vous servez pas de l'arbre comme un support publicitaire.
- Ne plantez pas pendant l'été.
- Arrosez abondamment les jeunes plants et pendant les périodes de fortes chaleurs, le matin ou le soir.



En plus de leur valeur historique, esthétique et économique, **les arbres sont des atouts majeurs pour la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.** L'Aude a la chance de posséder un patrimoine arboricole varié et remarquable, qu'il est essentiel de préserver tout en continuant à l'enrichir.

Le conseil départemental de l'Aude a fait de la protection des arbres existants et de la plantation de nouveaux arbres un des axes majeurs de son action environnementale.

Tous les habitants du département ont également un rôle important à jouer pour préserver cette richesse.

L'arbre, isolé, en alignement ou en forêt est un bien précieux que chacun d'entre nous peut contribuer à protéger.

Vous trouverez dans ce guide des conseils pour mener à bien vos prochains projets de plantation et entretenir vos arbres à tout âge.